REPONSES DU CONSEIL NATIONAL DU PATRONAT DU TOGO

1) Quelle est la situation actuelle et quelles sont les répercussions économiques dans votre pays concernant le COVID-19 ? Quelles mesures sont prises par votre gouvernement pour atténuer les conséquences pour le secteur privé ? Quelles sont les mesures prises pour réduire le risque de perte d'emplois ? Votre organisation est-elle impliquée dans les discussions en cours à ce sujet ?

Un cas a été déclaré officiellement et maitrisé à ce jour. Pour le moment nous ne disposons pas encore de l'évaluation de l'impact de la pandémie du coronavirus sur les entreprises togolaises. Mais il y aura probablement des répercussions négatives dans la mesure où notre économie est extravertie et dépend en partie de l'Asie et de l'Europe. On note l'arrêt d'approvisionnement de certains produits fournis par la Chine. Ceci entraine la hausse de leur prix et l'arrêt temporaire de certaines entreprises faute de matières premières.

Outre les mesures sanitaires, aucune autre mesure n'est prise par le Gouvernement pour atténuer les conséquences de cette pandémie pour le secteur privé dans la mesure où l'activité économique se poursuit normalement.
Aucune mesure n'est encore prise pour préserver les emplois et les discussions en ce sens ne sont pas encore engagées à ce sujet.

2) Quelles sont les mesures prises par les entreprises membres de votre fédération pour continuer à exercer leurs activités et protéger la santé et la sécurité de leurs employés ? Que propose votre organisation pour favoriser une reprise économique rapide, une fois la crise passée ?

Les entreprises sont sensibilisées par les autorités publiques et l'OMS sur les dispositions à prendre pour se protéger de la maladie. A ce stade rien n'est prévu pour favoriser la reprise des activités des entreprises car la plupart sont encore en exercice.

3) Avez-vous des suggestions sur la façon dont votre fédération peut apporter un soutien supplémentaire à ses membres en cette période du COVID-19 ? Quelles sont les leçons à retirer à ce jour ? Existe-t-il des bonnes pratiques à partager ?

Le CNP-Togo a publié un communiqué à l'intention des opérateurs économiques pour la mise en application des dispositions sanitaires à prendre sur les lieux de travail.

La sensibilisation un communiqué du CNP-Togo à l'endroit du secteur privé